

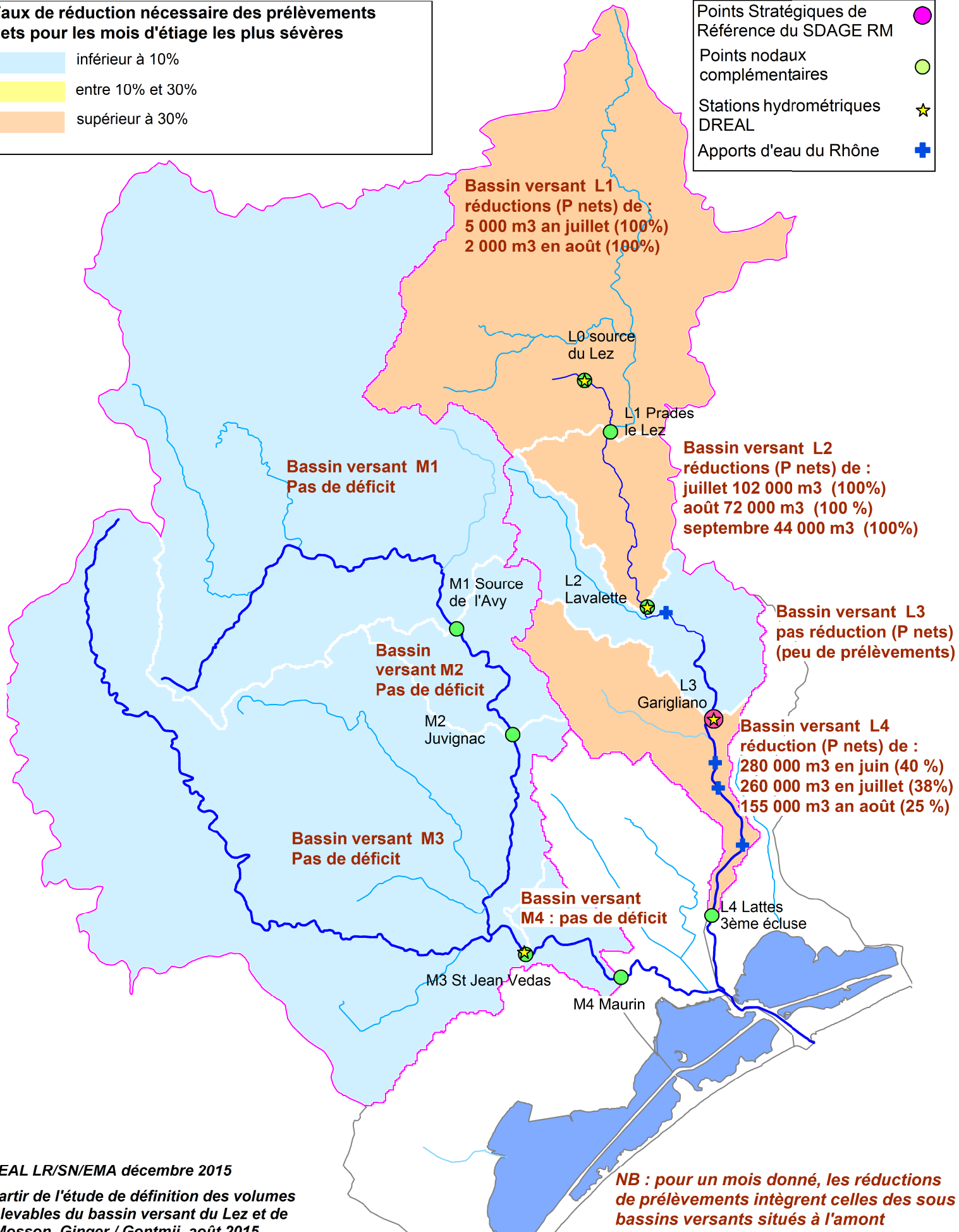
# Gestion quantitative des ressources en eaux superficielles du bassin versant du Lez et de la Mosson

Ecart aux volumes prélevables nets avec les prélèvements actuels  
et un débit biologique à la source du Lez de 230 l/s en moyenne mensuelle

## Taux de réduction nécessaire des prélèvements nets pour les mois d'été les plus sévères

- inférieur à 10%
- entre 10% et 30%
- supérieur à 30%

- Points Stratégiques de Référence du SDAGE RM
- Points nodaux complémentaires
- Stations hydrométriques DREAL
- Apports d'eau du Rhône



**Bassin versant LEZ – MOSSON**

**Tableau 1**

Volumes prélevables mensuels nets à l'étiage (avec les usages actuels) pour le Lez



Synthèse des données issues de l'étude de détermination des volumes prélevables pour le bassin versant Lez Mosson (Ginger/Grontmij, août 2015)

		Juin	Juillet	Août	Sept.	Déficit étiage
Prades le Lez (sous bassin versant L1)	Prélevés	5 000	5 000	2 000	<1 000	
	Vpn	73 673	<1 000	<1 000	<1 000	
	Bilan	68 673	-5 000	-2 000	0	-7 000
	Réduction prélèvements	0,0%	100,0%	100,0%	0,0%	
Lavalette (sous bassin versant L2)	Prélevés	83 000	97 000	70 000	43 000	
	Vpn	81 054	<1 000	<1 000	<1 000	
	Bilan	-1 946	-102 000	-72 000	-44 000	-220 000
	Réduction prélèvements	2,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Garigliano (sous bassin versant L3)	Prélevés	<1 000	<1 000	<1 000	<1 000	
	Vpn	508 160	409 574	452 966	578 080	
	Bilan	507 160	408 574	451 966	577 080	
	Réduction prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Lattes 3ème écluse sous bassin versant L4)	Prélevés	710 000	694 000	618 000	300 000	
	Vpn	429 400	432 680	462 680	473 400	
	Bilan	-280 600	-261 320	-155 320	173 400	-700 000
	Réduction prélèvements	40,0%	38,0%	25,0%	0,0%	

Prélevés :	Volume net actuellement prélevé (m <sup>3</sup> ) dans les eaux superficielles du sous-bassin contrôlé par le point nodal, selon l'estimation de l'étude (les prélèvements dans le karst de la source du Lez ne sont pas comptés dans ce tableau)
Vpn :	Volume prélevable net (m <sup>3</sup> ) théorique au point nodal : écart entre le débit influencé en sécheresse quinquennale – avec les restitutions actuelles de BRL et un débit biologique de 230 l/s en moyenne mensuelle à la source - et la somme du débit biologique au point nodal et des prélèvements actuels à l'amont du sous bassin versant. Le Vpn du sous bassin diminue quand les prélèvements sur l'amont augmentent. Pour un même mois, les Vpn des différents sous bassins ne s'ajoutent pas car ils sont liés.
Bilan :	Bilan (m <sup>3</sup> ) entre la ressource disponible sur le sous bassin versant et <u>les prélèvements actuels</u> , négatif en cas de déficit sur le mois. Le bilan s'améliore quand celui du sous bassin amont s'améliore. Pour un même mois, les bilans des différents sous bassins ne s'ajoutent pas car ils sont liés.
réduction prélèvements :	Taux de réduction (%) nécessaire des <u>prélèvements nets actuels</u> pour les mois structurellement déficitaires
Déficit étiage :	Cumul des volumes nets manquants (m <sup>3</sup> ) des mois déficitaires de chaque sous bassin versant. Le déficit à l'étiage cumule le déficit des sous bassins versants situés à l'amont

	Juin	Juillet	Août	Sept.	Déficit étiage
--	------	---------	------	-------	----------------

Mosson source de l'Avy (sous bassin versant M1)	Prélevés	27 000	29 000	15 000	5 000	0
	Vpn	73 613	66 960	32 676	48 211	
	Bilan	46 613	37 960	17 676	43 211	
	Réduction prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Mosson Juvignac: (sous bassin versant M2)	Prélevés	40 000	47 000	37 000	21 000	0
	Vpn	91 715	123 301	57 716	92 575	
	Bilan	51 715	76 301	20 716	71 575	
	Réduction prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Mosson St Jean de Vedas : (sous bassin versant M3)	Prélevés	123 000	123 000	43 000	6 000	0
	Vpn	123 000	166 057	54 103	117 776	
	Bilan	0	43 057	11 103	111 776	
	Réduction prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Mosson Maurin: (sous bassin versant M4)	Prélevés	10 000	10 000	4 000	<1000	0
	Vpn	10 000	46 345	11 570	113 172	
	Bilan	0	36 345	7 570	112 172	
	Réduction prélèvements	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	

Département de l'Hérault

## Bassin versant LEZ – MOSSON

Tableau 2

Volumes prélevables mensuels nets à l'étiage (avec les usages actuels) pour la Mosson



Synthèse des données issues de l'étude de détermination des volumes prélevables pour le bassin versant Lez Mosson (Ginger/Grontmij, août 2015)

Prélevés :	Volume net actuellement prélevé (m <sup>3</sup> ) sur le sous-bassin contrôlé par le point nodal (estimation étude)
Vpn :	Volume prélevable net (m <sup>3</sup> ) théorique au point nodal : écart entre le débit influencé en sécheresse quinquennale - avec prise en compte des retours des stations d'épuration issus de ressources non liées aux écoulements de surface- et la somme du débit biologique et des prélèvements actuels à l'amont du sous bassin versant. Le Vpn du sous bassin diminue quand les prélèvements sur l'amont augmentent. Pour un même mois, les Vpn des différents sous bassins ne s'ajoutent pas car ils sont liés.
Bilan :	Bilan (m <sup>3</sup> ) entre la ressource disponible sur le sous bassin versant et <u>les prélèvements actuels</u> , négatif en cas de déficit sur le mois. Le bilan s'améliore quand celui du sous bassin amont s'améliore. Pour un même mois, les bilans des différents sous bassins ne s'ajoutent pas car ils sont liés.
réduction prélèvements :	Taux de réduction (%) nécessaire des <u>prélèvements nets actuels</u> pour les mois structurellement déficitaires
Déficit étiage :	Cumul des volumes nets manquants (m <sup>3</sup> ) des mois déficitaires de chaque sous bassin versant. Le déficit à l'étiage cumule le déficit des sous bassins versants situés à l'amont

**Bassin versant Lez Mosson**

**Débits d'étiage de référence (m3/s)  
aux points nodaux**

Tableau 3



*Synthèse des données issues de l'étude de détermination des volumes prélevables pour le bassin versant Lez Mosson (Ginger/Grontmij, août 2015)*

Points nodaux sur le Lez				Points nodaux sur la Mosson			
		SDAGE					
Prades le Lez (L1)	Lavalette (L2)	Garigliano (L3)	Lattes 3ème écluse (L4)	Source de l'Avy (M1)	Juvignac (M2)	St Jean de Vedas (M3)	Maurin (M4)

<b>QMNA5 naturel</b>	0,21	0,21	0,21	0,00	0,001	0,001	0,003	0,003
<b>QMNA5 influencé</b>	0,14	0,06	0,34	0,16	0,016	0,020	0,015	0,013
<b>1/10 module</b>	0,27	0,29	0,31	0,33	0,05	0,07	0,13	0,13

<b>Débit biologique (DB) d'étiage de juin à septembre (pour la Mosson, juillet à septembre)</b>	<b>0,23</b>	<b>0,23</b>	<b>0,23</b>	<b>0,23</b>	<b>0,011</b>	<b>0,016</b>	<b>0,024</b>	<b>0,024</b>
<b>Débit biologique (DB) d'étiage du mois de juin pour la Mosson</b>					0,048	0,103	0,168	0,168

<b>DOE et DG d'étiage (juin à septembre)</b>	<b>&gt; 0,23</b>	<b>&gt; 0,23</b>	<b>&gt; 0,23</b>	<b>0,23</b>	<b>&gt; DB</b>	<b>&gt; DB</b>	<b>&gt; DB</b>	<b>DB</b>
--	------------------	------------------	------------------	-------------	----------------	----------------	----------------	-----------

Débit biologique (DB) :	Indicateur moyen mensuel (m <sup>3</sup> /s) de soutien du bon état des eaux aux points nodaux (fonctionnement biologique satisfaisant du milieu aquatique sur le tronçon amont) – permet de dimensionner les prélèvements admissibles sur les sous-bassins concernés (volumes prélevables nets)
-------------------------	--

Débit Objectif d'étiage (DOE) et débit de gestion (DG) aux points nodaux :	Indicateur moyen mensuel (m <sup>3</sup> /s) de la gestion structurelle équilibrée aux points nodaux de fermeture des sous bassins en période d'étiage, toujours supérieur ou égal au Débit Biologique (DB). Il dépendra de la répartition concertée des volumes prélevables entre les acteurs
--	--

Etiage :	Mois pour lesquels les basses eaux coïncident avec le pic annuel de prélèvements (juin à septembre pour le bassin versant du fleuve Lez Mosson)
QMNA5 :	Débit moyen mensuel minimum quinquennal (m <sup>3</sup> /s)